

# PROPOSITION DE STAGE

**Organisme porteur :** Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN)  
Maison forte - 2 rue des Vallières - 69390 VOURLES - Tél. :  
04.72.31.84.50

**Contacts, responsables du projet :** Emilie DUPUY

**Thème du stage :** Elaboration d'une stratégie d'action pour la préservation des pelouses sèches de la costière rhodanienne en Ardèche

**Durée du stage et période souhaitée :** 5 à 7 mois (Mars à Septembre 2012)

**Lieu de stage :** CREN, antenne Drôme-Ardèche à Vogüé - Le Rouveyret - 07 200 VOGUE

## **Contexte :**

Le stage se déroule dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un programme de préservation et de gestion des pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche. Le travail du CREN doit répondre à trois questionnements :

- Quelles sont les pelouses sèches qui présentent un intérêt écologique ?
- Quels sont les acteurs locaux intéressés par une démarche de préservation de ce patrimoine? en particulier les propriétaires et les viticulteurs.
- Quel est le programme d'actions à envisager pour préserver ces pelouses sèches ?

## **Contenu du stage :**

L'objet du stage sera d'étudier la faisabilité d'un programme de gestion des pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche. Il s'articulera en plusieurs étapes :

- Recherches bibliographiques sur les pelouses sèches (recueil d'expériences sur le thème des pelouses sèches et la viticulture),
- Diagnostic du patrimoine naturel :
  - cartographie des pelouses sèches sur le nord Ardèche (travail à partir des photographies aériennes, de diverses données existantes et de visites de terrain),
  - caractérisation des habitats naturels remarquables (flore, faune, menaces...) et de leur intérêt (protection, limite d'aire, diversité...) dont inventaire papillons si compétence,
  - identification et localisation des intérêts floristiques (travail en lien avec le CBNMC),
- Hiérarchisation des enjeux écologiques identifiés,
- Diagnostic des usages du secteur avec en particulier : délimitation des zones classées constructibles dans les PLU, des EBC et délimitation des zones classées en AOC,...
- Concertation et rencontres avec les acteurs locaux (communes, associations, propriétaires...).
- Proposition d'objectifs et de pistes de travail pour un programme de gestion et de valorisation des sites de pelouses sèches retenus comme prioritaires.

**Compétences** : Niveau Bac + 4 ou +  
Intérêts pour la gestion et préservation des milieux  
naturels  
Connaissances naturalistes (connaissance des lépidoptères  
rhopalocères souhaitée)  
Autonomie

**Indemnisation** : 417€/mois - Frais de déplacement remboursés (0,38 €/km)-  
Véhicule personnel et permis B obligatoires.

**Réponse souhaitée avant le 20 février 2012.**